



FLASH ÉCO DU PATRONAT

Du 07 au 11 septembre

2026



**Cité OUA,
Bvd Eyadema,
07 BP:12429 - Lomé
Tel: +228 22 55 80 55
79 60 32 86/87
www.cnp.tg**

Le CNP-Togo, aux côtés du secteur privé



FLASH ÉCO DU PATRONAT

Du 07 au 11 septembre 2026

Supervision bancaire : le Togo renforce le cadre prudentiel de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA)

Le Conseil des ministres a adopté cette semaine, un projet de loi autorisant la ratification de la convention révisée régissant la Commission bancaire de l'UMOA. La réforme élargit son périmètre de supervision à l'ensemble des entités assujetties et renforce les mécanismes de résolution bancaire, de protection des déposants et de stabilité financière.

Source : Présidence du Conseil, compte rendu du Conseil des ministres, du 07/09/2026

Réglementation bancaire : le Togo modernise son cadre juridique pour renforcer la résilience financière

Un projet de loi visant à moderniser le cadre réglementaire bancaire conformément à la réforme de l'UMOA a également été adopté. Le texte renforce notamment la surveillance macroprudentielle, la protection des déposants et les mécanismes de résolution bancaire, tout en élargissant le dispositif aux établissements de paiement et de monnaie électronique. La réforme devrait contribuer à la stabilité du système financier, à l'inclusion financière et au financement de l'économie.

Source : Présidence du Conseil, compte rendu du Conseil des ministres, du 07/09/2026

Politique monétaire : la BCEAO maintient son taux directeur à 3 %

Réunie le 9 septembre 2026, la BCEAO a maintenu son taux directeur à 3 %, dans un contexte de remontée de l'inflation et de risques liés aux tensions au Moyen-Orient. Le déficit budgétaire de l'Union atteint 3,4 % du PIB au premier semestre, tandis que les crédits au secteur privé progressent de 6,6 % à fin juin 2026, confirmant des conditions de financement relativement favorables.

Source : l'économiste du Togo, du 10/09/2026

Hydrocarbures : nouvelle tarification des prix à la pompe des produits pétroliers

À compter du 11 septembre 2026, le prix à la pompe des produits pétroliers est revu à la hausse. Le super sans plomb passe de 725 à 817 FCFA/litre (+12,7 %), tandis que le gasoil passe de 750 à 766 FCFA (+2,1 %). Cette révision, motivée par la hausse des cours internationaux du pétrole dans un contexte de tensions au Moyen-Orient et de perturbations potentielles du détroit d'Ormuz, intervient alors que les marges budgétaires se resserrent.

Source : Togo first, du 11/09/2026



Transition fiscale numérique : l'Office Togolais des Recettes (OTR) sensibilise le secteur privé sur le dispositif de facturation électronique certifiée à l'occasion de la onzième édition du Petit-déjeuner du Patronat

Réunis pour la deuxième fois consécutive cette année, les opérateurs économiques et l'administration fiscale ont échangé autour des enjeux de la modernisation du système fiscal. Les discussions ont porté sur la facturation électronique certifiée (FEC), nouvelle réforme présentée par l'Office Togolais des Recettes (OTR), visant à renforcer la traçabilité des transactions, la conformité fiscale et la sécurisation des opérations des entreprises.

Source : CNP-Togo, du 11/09/2026



Par la Direction des Affaires Économiques